

ANNEXE 5

Attestation d'octroi d'un éco-prêt à taux zéro initial en vue de l'octroi d'un éco-prêt à taux zéro complémentaire

Je soussigné, Mme/M de l'établissement de crédit
....., adresse, atteste que

Mme/M/la SCI a bénéficié d'un éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ)
individuel ayant pour objet la réalisation de travaux de rénovation énergétique sur le logement situé
....., et dont l'offre a été émise à la date du/...../.....

Cet éco-PTZ a fait l'objet d'une déclaration de clôture et son montant définitif s'élève à €.

Cette attestation est émise pour l'obtention éventuelle d'un éco-PTZ complémentaire.

L'offre de cet éco-PTZ complémentaire doit être émise dans les 3 ans à compter de l'émission de
l'offre d'éco-PTZ initial et la somme des montants de l'éco-PTZ initial et de l'éco-PTZ complémentaire
ne peut excéder 30.000 € (article 244 quater U I-6bis du code général des impôts).

Fait à le

Signature et cachet de l'établissement de crédit